

Ouverture

UNE QUESTION RELIGIEUSE

Paul Ricœur

C.E.R.A.S | « [Revue Projet](#) »

2010/7 n° HS 01 | pages 70 à 70

ISSN 0033-0884

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-projet-2010-7-page-70.htm>

Pour citer cet article :

Paul Ricœur, « Une question religieuse », *Revue Projet* 2010/7 (n° HS 01), p. 70-70.
DOI 10.3917/pro.hs319.0070

Distribution électronique Cairn.info pour C.E.R.A.S.

© C.E.R.A.S. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



UNE QUESTION RELIGIEUSE

Ce qui doit pouvoir équilibrer le sentiment de la différence, c'est le sentiment de la similitude humaine, de l'autre mon semblable. C'est le fameux « comme » du Lévitique : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». On risque de perdre le « comme » dans l'idéologie de la différence. Il y a un point extrême où les différences deviennent indifférentes... C'est l'exil sans retour, comme si Ulysse ne revenait jamais à Ithaque, comme si Abraham partait mais n'allait nulle part.

C'est en ce point que je voudrais esquisser le stade du retour vers l'hospitalité. La pointe de toute la réflexion ici parcourue, c'est de réinventer l'hospitalité à la faveur du souvenir fictif ou réel d'avoir été étranger... L'hospitalité peut se définir comme le partage du « chez soi », la mise en commun de l'acte et de l'art d'habiter. J'insiste sur le vocable habiter : c'est la façon d'occuper humainement la surface de la terre. C'est habiter ensemble.

...

Au devoir de l'hospitalité correspond un droit à l'hospitalité. Je trouve ce droit exprimé dans le projet de paix perpétuelle de Kant : « Il est question ici non pas de philanthropie mais du droit. Hospitalité signifie donc ici le droit qu'a l'étranger, à son arrivée dans le territoire d'autrui, de ne pas y être traité en ennemi... C'est le droit qu'a tout homme de se proposer comme membre de la société. » Cela veut dire que tout hôte est un candidat virtuel à la citoyenneté.

PAUL RICŒUR,

« Étranger, moi-même », 72^e session des Semaines sociales (1997),
retranscrite dans *L'immigration, défis et richesses*,
Bayard éditions, 1998, pp. 103-104